

Concours/Examen : INTERNE Épreuve : CCRIT N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : TEA

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Première partie = note administrative

Direction Régionale de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Forêt.
Service régional d'Economie Agricole

"Date", "Lieu"

Note à l'attention du Directeur de Service

Objet : La souveraineté alimentaire de la France.

Dans un contexte géopolitique et climatique qui se dégrade, la question de la souveraineté alimentaire de la France revêt une dimension d'importance majeure pour notre pays.

En préparation de la prochaine session de la Chambre régionale d'Agriculture portant sur cette thématique de la souveraineté alimentaire, cette note présentera dans un premier temps les grandes lignes de l'évolution de la Ferme France, puis dans un second temps la situation du pays vis-à-vis de sa

propre souveraineté alimentaire.

I - L'évolution de la Ferme France.

Depuis l'après-guerre, l'agriculture française a beaucoup évolué, ce qui n'est pas sans impact sur sa souveraineté alimentaire.

A1 Définition du concept de souveraineté alimentaire.

La définition la plus essentielle de la souveraineté alimentaire est la capacité d'un pays à nourrir sa population. Cette capacité se mesure par filière, pour laquelle la situation peut être très divergente. Cette mesure se fait grâce à un indicateur, le taux d'auto-alimentation (TAA), qui est la capacité de production à abonder le marché national.

Mais la souveraineté alimentaire a aussi un sens plus large que l'on peut définir par la souveraineté agricole, qui est la capacité de résilience de l'agriculture française. Cette résilience doit être économique (rentabilité des exploitations), environnementale (maintien du potentiel de production) et technique (amélioration des techniques agricoles).

Un pays souverain pour son alimentation est également

un pays qui n'est pas trop dépendant de l'extérieur pour mener à bien sa production agricole.

La France est aujourd'hui souveraine, mais a également des fragilités.

B/ Grandes caractéristiques de la Ferme France.

La France est le plus grand pays agricole en Europe en terme de surface. L'évolution de sa surface agricole utile (SAU) est stable depuis les années 80, avec de disparités selon les filières. Les surfaces en grande cultures ont augmenté de 10%, tandis que les prairies ont diminué de 23%. Dans l'ensemble, les pertes ont été compensées par les augmentations. Mais pour continuer à préserver cette SAU, indispensable à la souveraineté alimentaire, il faut veiller à limiter l'artificialisation des sols, qui est de 25 000 ha par an depuis 2010.

Les rendements agricoles ont connu une très forte hausse depuis les années 50 et se sont stabilisés vers les années 2000, avec l'atteinte du rendement théorique des sols, notamment. La hausse des rendements ne **peut** donc plus être un levier pour l'amélioration de la souveraineté alimentaire.

Les exploitations agricoles ont vu leur nombre chuter drastiquement depuis l'après-guerre (division de leur nombre par quatre). Les exploitations se sont à la fois concentrées (hausse de la SAU moyenne) et se sont spécialisées. le modèle de

poly-culture - élevage n'est plus dominant. Aujourd'hui, 35% des exploitations génèrent la très grande majorité de leurs revenus d'un atelier unique. Cette spécialisation est également territoriale, puisque des grands bassins de production se sont constitués (le Bassin parisien pour les grandes cultures et l'élevage en Bretagne et Grand Ouest sont les exemples les plus marquants). On observe cependant le maintien d'une diversité de productions dans chaque région, ce qui est une force.

La main-d'œuvre agricole a également subi ce processus de concentration puisque 25% des exploitations font travailler 61% de la main-d'œuvre agricole. Cette main-d'œuvre est principalement utilisée dans les filières qui le nécessitent, telle que la viticulture et l'arboriculture, mais également dans les zones à forte densité d'exploitations (l'élevage dans l'Ouest par exemple).

Après avoir présenté le concept de souveraineté alimentaire et les grandes caractéristiques de la Ferme France, nous allons détailler les enjeux pour le maintien de la souveraineté alimentaire française et la situation actuelle en France.

II - Situation de la France vis-à-vis de sa propre souveraineté alimentaire.

Nous ferons dans un premier temps un bilan de la balance commerciale de la France, avec un focus sur le filière fruits et légumes, puis nous évoquerons dans un second temps

Concours/Examen : INTERNE Épreuve : ECRIT N° sujet :

Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : TEA

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

l'impact et les enjeux du changement climatique sur la souveraineté alimentaire de la France.

A/ Bilan de la balance commerciale française.

La balance commerciale française est aujourd'hui excédentaire. Cependant, elle doit être étudiée de manière plus fine et détaillée, (entre 7 et 9 milliards €)

Si la Balance commerciale est positive vis-à-vis des pays-tiers, elle demeure ~~negat~~ déficitaire par rapport aux pays de l'Union européenne.

Il est également important d'étudier ce solde commercial par filière, puisqu'il existe des disparités importantes, qui sont le reflet des forces et faiblesses de l'agriculture française.

La filière "céréaliers" est un exemple de filière excédentaire. C'est une vraie force de l'agriculture française, puisque non seulement elle est autonome pour sa consommation domestique, mais cela lui offre également un poids sur la scène internationale, puisque certains pays sont dépendants de nos exportations.

Un exemple de filière déficitaire est la filière Fruits et légumes. Cette filière est structurellement déséquilibrée puisque le TAA est de seulement 50%, avec une évolution négative depuis 2000.

Entre 2000 et 2020, les surfaces cultivées ont diminué (fruits et légumes confondus).

Pour lutter contre ce déficit structurel, des mesures nationales sont mises en œuvre.

Il s'agit du plan de souveraineté pour la filière Fruits et légumes, à moyen et long terme. Ce plan fait le constat d'une érosion de la souveraineté alimentaire dans cette filière et vise à développer des méthodes de production durable et améliorer l'impact environnemental des productions en question, à augmenter la compétitivité et les investissements, à développer la recherche et l'expérimentation et à favoriser la consommation de fruits et légumes.

Pour cela, le dispositif France 2030 est un outil d'aide direct aux investissements, doté de 100 millions d'€ pour la filière fruits et légumes. Ces investissements doivent permettre de répondre aux enjeux identifiés par le plan de souveraineté.

Le dispositif France 2030 est mis en œuvre par FranceAgriMer. Les défis à relever pour cette filière sont ceux d'une production durable, d'un point de vue environnemental, économique et alimentaire.

B/ Enjeux d'avenir face aux impacts du changement climatique.

Nous avons vu que la souveraineté alimentaire repose sur la résilience de l'agriculture française. Le changement climatique met à mal cette résilience, les aléas climatiques récents, gel, inondation, sécheresses, hausse de température, sont autant de défis que doivent relever les exploitations agricoles.

Les facteurs de production sont mis à mal par ces changements, qui impactent les rendements de manière différente selon la culture.

L'accès à l'eau est également un enjeu majeur, avec une baisse globale de la quantité d'eau disponible.

La planification écologique est une réponse pour permettre l'adaptation à ces changements, et maintenir le potentiel de production et donc la souveraineté alimentaire.

Cela passe par la protection des sols (lutte contre l'érosion), l'adaptation des cultures par une évolution des assolements, la recherche et le développement de variétés plus adaptées aux conditions (résistance à la chaleur, au stress hydrique), le développement de l'agroécologie, le développement de systèmes d'irrigation plus économes, ...

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance sur le thème de la souveraineté alimentaire.

La France a de réels atouts pour maintenir sa souveraineté alimentaire et faire face aux défis climatique, et géostratégiques. Elle doit cependant mettre en œuvre des mesures fortes pour lutter contre ^{failles} les structures qui pourraient mettre en péril cette autonomie. ~~Le plan de souveraineté~~

Concours/Examen : Interne Épreuve : écrit N° sujet :Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : TEA**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Seconde partie - Questions

1/ La rotation est la succession des cultures sur une même sole.

La rotation mise en place permet une baisse de la pression des pathogènes spécifiques à une culture et permet une amélioration de la structure du sol. Cependant elle nécessite une plus grande technicité et coûte plus chère (outils spécifiques notamment pour le semis direct.).

2/ Cela signifie que l'ensemble de ces espèces sont semées au même temps sur la même parcelle.

Les avantages sont une bonne couverture du sol permettant la gestion des adventices, le maintien de l'humidité et l'apport d'azote au sol grâce aux légumineuses présentes dans le mélange.

3/ Le bilan carbone permet de mesurer l'impact de ses pratiques agricoles sur l'environnement. Son intérêt est

9.111

d'avoir un indicateur pour piloter la réduction de cet impact.

le carbone est stocké dans le sol via la matière organique qui s'y trouve, et qui se dégrade au fur et à mesure.

le stock de carbone augmente dans le sol de la ferme car des cultures produisant beaucoup de biomasse sont implantées.

4/ le N-Sensor permet de piloter l'apport en azote (N).

Sa gestion est importante car c'est l'élément fertilisant majeur des cultures. Cependant, son excès dans le sol peut engendrer la pollution des eaux (cours d'eau, nappes phréatiques) via le ruissellement (eutrophication des milieux aquatiques en cas d'excès de nitrates).

le bilan azoté est le calcul des besoins précis en azote d'une culture, après déduction de l'azote disponible dans le sol et l'eau d'irrigation.

5/ Les charges de structure sont les coûts irrécupérables tels que les loyers. Les charges opérationnelles sont les coûts liés à l'exploitation (carburant, engrais, ...).

Les charges de mécanisation sont des coûts de structure (le coût du tracteur est le même si on l'utilise une heure ou 100 heures).

Les coûts des semences sont une charge opérationnelle (le coût est différent si on sème 1 hectare ou 100 hectares).

6/ les marges brutes ont augmenté car les rendements ont augmenté.

les marges nettes ^{ont également augmenté} ~~ont baissé (ou se sont stabilisées)~~ du fait de la ~~haute~~ baisse de charges.

7/ la PAC encourage la biodiversité en incitant à installer des infrastructures agro-écologiques telles que les haies. Elle incite également à diversifier ses cultures (écoterrains "voies de pratiques").

la conditionnalité est également un élément majeur pour favoriser la biodiversité via le BCAE.

8/ ~~le foncier agricole peut être mis en valeur à travers la location (bail rural). L'avantage du fermage est d'accéder à des terres sans un lourd investissement, mais il est limité dans le temps (même s'il peut être de "courte durée").~~
~~la propriété est un autre mode de faire-valoir. Son accès nécessite un investissement initial important. L'avantage est une plus grande liberté.~~

Deux modes de faire-valoir :

- le fermage est une location de terres contre un loyer en argent. Il permet d'accéder à des terres sans investissement lourd.
- le métayage est une location de terres en échange d'une partie de la récolte. Il nécessite que peu d'apports financiers.

